

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2023**

### **RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ELU DESIGNE**

Une récente loi a décidé qu'un élu doit être désigné pour coordonner les questions liées à la sécurité incendie et aux secours. C'est Claude Réale qui occupe donc cette fonction et cette réunion du 3 avril est la première où un tel rapport est présenté.

Récemment, une réunion s'est tenue en mairie, organisée par Ophélie, notre chargée de mission, afin de rencontrer le SDIS, le service départemental d'incendie et de secours, afin de préparer l'actualisation de notre plan de secours communal – qui date d'une dizaine d'années.

Le responsable du service concerné est donc venu pour établir un plan de travail – accompagné de deux collaborateurs. Jusqu'à présent, chaque habitation ne devait pas être distante de plus de 400 mètres d'une borne à incendie – maintenant, c'est 300 mètres (sauf pour les habitations isolées qui peuvent être à 400 mètres) .

Comme avant, la Commune doit évaluer le risque (fort, modéré, faible) et pour nous aider, les agents du SDIS reviendront pour faire le point localement, début mai.

Nous avons aussi 3 interrogations relatives aux écarts (le site de Connaissance de la Meuse, le centre de formation des chasseurs à Chevert et la bâtisse située chemin des Hollis (l'ancienne cabane de chasse Platel). Pour information, le site de la Grimoirie dispose d'une borne à incendie entretenue par Veolia car elle est reliée au réseau d'eau de Verdun.

Depuis la réunion, nous savons que le centre de Chevert dispose de sa propre réserve mais elle n'avait pas été déclarée à l'époque. Il reste à étudier nos obligations réglementaires sur les deux autres sites et nous en reparlerons.

A la suite de ces prochaines étapes, le conseil sera amené à adopter ce plan de défense contre l'incendie.

Prochainement, la Commune va devoir actualiser le PCS, plan communal de sauvegarde, qui date de quelques années – et qui va devoir intégrer le risque SEVESO du dépôt de munitions du Rozelier. Ce sera l'objet du prochain rapport.